

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 18 décembre 2017, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

**RÉSOLUTION 12-301-17
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil portant exclusivement sur les prévisions budgétaires et sur le programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

M. le maire, Yvan Pinsonneault, présente les points saillants du projet de prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

**RÉSOLUTION 12-302-17
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévues pour l'année 2018 sont les suivantes :

Administration générale	573 100.00 \$
Sécurité publique	522 039.00 \$
Transport	510 945.00 \$
Hygiène du milieu	1 165 492.00 \$
Santé et Bien-être	10 400.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	227 341.00 \$
Loisirs et culture	496 655.00 \$
Frais de financement	<u>246 984.00 \$</u>

Total des dépenses de fonctionnement **3 752 956.00 \$**

Remboursement de la dette à long terme	474 222.00 \$
Affectation aux activités d'investissement	200 000.00 \$

TOTAL **4 427 178.00 \$**

Les revenus prévus pour l'année 2018 sont les suivants :

Taxes foncières générales	2 760 197.00 \$
Compensation services municipaux	1 132 156.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	47 875.00 \$
Services rendus	190 300.00 \$
Autres revenus	281 545.00 \$
Revenus de transferts	<u>67 953.00 \$</u>

Total des revenus **4 480 026.00 \$**

Affectation du surplus	25 000.00 \$
Affectation des fonds réservés	(77 848.00) \$

Total revenus et affectations **4 427 178.00 \$**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2018

Transport	615 000.00 \$
Hygiène du milieu	100 000.00 \$
Loisirs et culture	<u>185 000.00 \$</u>

Total **900 000.00 \$**

Les revenus prévus pour l'année 2018

Subvention	100 000.00 \$
Emprunts municipaux et autres sources	95 000.00 \$
Affectation des activités de fonctionnement	200 000.00 \$
Affectation du surplus accumulé affecté	505 000.00 \$

Total des affectations **900 000.00 \$**

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-303-17
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 de la Municipalité d'Ange-Gardien :

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2018	MONTANTS
Amélioration rang Séraphine et autres chemins municipaux	500 000.00 \$
Rénovation centre communautaire	50 000.00 \$
Aménagement et amélioration de parcs	95 000.00 \$
Station d'épuration des eaux usées	100 000.00 \$
Remplacement des infrastructures rues Principale et Canrobert, phase I	75 000.00 \$
Remplacement d'un camion pour travaux publics	40 000.00 \$
Harmonisation de l'affichage/image	40 000,00 \$
TOTAL	900 000.00 \$

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019-2020	MONTANTS
Remplacement des infrastructures rues Principale et Canrobert, phase II	2 200 000.00 \$
Relocalisation/construction patinoire	300 000.00 \$
Acquisition véhicule de service incendie	450 000.00 \$
SOUS-TOTAL	2 950 000.00 \$
TOTAL INVESTISSEMENT TRIENNAL	3 850 000.00 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12-304-17
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire